



RAPPORT DU MAIRE 2019

Bonjour à vous tous,

Comme à chaque année, en vertu de l'article 176.2.2 du code municipal, je vais vous entretenir des sujets suivants :

1. **Les états financiers se terminant le 31 décembre 2018 ;**
2. **Les contrats octroyés par la municipalité pour l'année 2018 ;**
3. **Les prévisions budgétaires de l'année 2019.**

1. Les États financiers se terminant le 31 décembre 2018 :

Suite au rapport du vérificateur déposé le 7 mai dernier et réalisé par Daniel Tétreault, comptable d'Amos, un excédent de 69,615\$ a été réalisé pour l'année 2018.

2. Contrats octroyés par la municipalité pour l'année 2018 :

Sintra Inc. :

- ✓ Traitement de surface double et traitement de surface simple pour un montant de 309,840.53\$

Proulx et Genesse inc :

- ✓ Déneigement des chemins municipaux pour un montant de 76,347.26\$ À noter que ce contrat a été conclu par l'entremise de la Corporation des chemins d'hiver d'Abitibi-Ouest ;
- ✓ Ouverture des avenues Poirier et Lacerte, et de la rue Lefebvre au montant de 1,954.58\$;
- ✓ Achat de concassé ainsi que fournitures d'abrasif pour un montant de 15,273.54\$.

R. Y. Auger s.e.n.c.

- ✓ Déneigement pour les cours municipaux (salle et bureau) au montant de 1,563.66\$;
- ✓ Transports divers et voyages de gravier totalisant 7,605.60\$.

La municipalité a procédé en 2018, à l'achat d'équipements divers (investissements) qui serviront entre autres, pour la voirie.

3. Les prévisions budgétaires 2019 :

Un budget de 495,893\$ fut déposé et accepté par le conseil en janvier dernier. Encore cette année, nous avons subi une baisse de péréquation de tout près de 9580\$ (15,792\$ en 2018). Ce qui nous fait un manque à gagner de 26,450\$ sur 2 ans. Par contre, cette année, nous n'avons pas affecté d'argent venant du surplus cumulé pour équilibrer le budget 2019. La raison est que la richesse foncière de la municipalité a augmenté de 21% suite à l'équilibrage des rôles déposés en décembre 2018 par la Firme Société Immobilière d'Amos. Suite à cette augmentation du rôle, les revenus de taxes ont automatiquement augmentés et permis ainsi de balancer le budget 2019.

Je me dois de vous informer que le conseil a quand même permis de minimiser l'augmentation de vos taxes foncières en n'ajustant pas le manque à gagner de 14.5% sur nos salaires en tant qu'élu. (Nouvelle fiscalité fédérale sur les allocations de dépenses des élus qui sont maintenant imposables). Donc, au bout de la course, c'est une baisse de salaire pour tous les élus du conseil. Les versements relatifs au paiement des comptes de taxes sont passés de 3 versements à 4 versements compte tenu de l'augmentation de 21%.

Employés municipaux et salaire des élus :

Pour l'année 2019, les montants budgétés pour la rémunération au poste de maire est de 3,926.16\$\$ et l'allocation de dépenses est de 1963.08\$. Quant aux conseillères et conseillers, la rémunération est de 1,275.48\$ et leurs allocations de dépenses est de 637.74\$. La directrice générale secrétaire-trésorière, Madame Elise Gagnon, touche un salaire annuel de 31,163\$. Pour madame Carolle Bédard, secrétaire-adjointe et inspectrice municipale, son salaire est de 12,987\$. Madame Bédard travaille à temps partiel. Prendre en considération que les salaires de Mesdames Gagnon et Bédard sont répartis dans plusieurs départements afin d'assurer les services.

Pour les employés au niveau de la voirie, le salaire est présentement de 22\$/heure. Pour l'opérateur de la pelle mécanique, le salaire est de 25\$ pour des travaux hors décret. Et au décret, pour des interventions sur le réseau routier, c'est le salaire en vigueur prévu à la CCQ, selon la compétence.

Dossiers en cours :

Pour l'été 2019, nous devrions mettre en place la rampe de mise à l'eau sur le terrain de la municipalité près de l'embouchure de la rivière Bellefeuille et du Lac Macamic. Présentement, la plate-forme est en construction chez Métal Marquis de La Sarre. De plus, nous avons déposé un projet au Ministère de la Faune et des Parcs pour la mise en place d'une station de lavage de bateaux dans le but de restreindre la propagation d'espèces envahissantes dans les cours d'eau de la Municipalité. J'espère une réponse positive dans ce dossier.

Nous avons également déposé un petit projet (le même que l'année dernière) pour la mini-forêt éducatrice et récréative. Nous souhaitons pouvoir le réaliser en totalité cette année, ou du moins en partie.

Il m'apparaît que nous ne pourrions pas réaliser les travaux nécessaires afin de nous doter d'une salle multiservices cette année car il semble que nous n'aurons pas notre réponse assez vite pour débiter les travaux. Par contre, je crois que nous pourrions commencer plus tôt le printemps prochain. C'est à suivre.

Pour ce qui est des travaux sur le réseau routier, nous allons investir beaucoup sur le remplacement de ponceaux, de tuyaux ainsi que sur les transitions.

Remerciements :

J'en profite pour remercier tous les membres du conseil pour leur fidèle implication au sein de la corporation municipale. Toutes ces personnes ont à cœur le développement de notre municipalité et les effets bénéfiques qui peuvent en découler. Soyez assurés que les décisions prises autour de la table sont bien pensées et bien comprises et ce, toujours dans un but d'équité envers la population.

Je tiens également à souligner l'excellent travail de nos deux employés de bureau, Mesdames Élise Gagnon, directrice générale secrétaire trésorière et Carolle Bédard, adjointe et inspectrice municipale. La tâche n'est pas toujours de tout repos et demande très souvent de mûres réflexions. Beaucoup de recherches ou des vérifications doivent être faites afin de bien informer les membres du conseil ou toutes autres personnes qui font des demandes. Elles sont fiables, travaillantes, persévérantes et surtout très assidues. Merci pour votre excellent travail !

L'année 2018 fut l'entrée en scène de madame Annie Bruneau pour l'entretien des fleurs dans la municipalité. Nous avons eu droit à de très belles fleurs tout l'été malgré le temps sec que nous avons connu. Madame Bruneau a dû procéder à l'arrosage plus que nécessaire car dame nature n'a pas été généreuse en pluie l'été dernier. Bravo Annie pour ton excellent travail.

Également, à toutes les personnes qui sont toujours disponibles pour donner de leur temps, bénévolement, ou en travaillant seulement quelques heures, quelques jours. Qu'on pense à la tonte de pelouse, journalier pour travaux divers, préposé à l'entretien ménager. À toutes les personnes qui font partie de tous autres comités, organismes, groupes. Sachez que vous êtes des personnes importantes au sein de notre et votre municipalité. Un gros merci à tous !

*La gestion administrative, les orientations municipales, les règlements, les services et nos obligations envers le gouvernement provincial et notre population demandent temps et argent. Nous vous invitons, comme par les années passées, à assister aux séances du conseil qui se tiennent les **premiers mardis** de chaque mois, à 19h30, à la salle du conseil qui est situé dans l'ancien bureau municipal.*

Le journal « Le Pont » vous est offert gratuitement chez vous 2 fois/année, soit en juin et novembre. Prenez-en bien connaissance, on y retrouve divers sujets qui peuvent vous intéresser. Vous pouvez également, si vous le désirez, y mettre des annonces (à vendre, intéressé à acheter, à donner, recherches). Ça peut toujours être utile à quelqu'un... Également, nous vous communiquerons sur le site Facebook et sur le site de la municipalité (MRC), tous les avis publics, règlements, communiqués.

Sur ce, je vous remercie de votre attention et vous prie de recevoir, chères citoyennes et chers citoyens, mes salutations les meilleures. Je vous souhaite également un bel été !

Alain Gagnon, Maire

Taxes : Possibilité de payer vos taxes municipales par Internet. Bien vérifier si le numéro de matricule est le même que dans votre ordinateur lors du paiement. Si différent, prendre bien soin de faire les changements dans votre ordinateur et surtout bien choisir la municipalité d'Authier-Nord. Merci !